



Saint-Félicien
naturellement

APPEL DE PROPOSITIONS

PROJETS DE PARTICIPATION
CITOYENNE

Document explicatif
Janvier 2026

TABLE DES MATIERES

Mise en contexte	3
Qu'est-ce que le développement durable?	4
Projets soutenus jusqu'à maintenant.....	5
Appel de propositions 2026	10
Informations générales	10
Dates importantes	10
Critères d'admissibilité.....	11
Aide financière	12
Comment déposer?	12
Évaluation des projets.....	13

Mise en contexte

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Félicien intègre de plus en plus les principes de développement durable à ses activités. Elle avait d'ailleurs été l'une des premières villes, avec Sorel-Tracy, à démarrer une démarche d'Agenda 21. Dans la dernière année, la Ville de Saint-Félicien a entamé une nouvelle démarche de développement durable participative, dont l'ensemble des détails seront dévoilés ultérieurement.

C'est dans ce contexte que, pour une sixième année consécutive, la Ville de Saint-Félicien propose un projet de participation citoyenne, dans le cadre du « *Mouvement des quartiers en transition à Saint-Félicien axés sur le développement durable et appuyés par la municipalité à l'aide de budgets participatifs.* »

Le projet de participation citoyenne vise à laisser des traces concrètes de ce développement durable dans la ville. Cette initiative a pour objectif d'augmenter la participation citoyenne en donnant l'opportunité aux Félicinoises et aux Félicinois d'identifier et de proposer des projets provenant de besoins dans leur milieu de vie. Le souhait est de faire émerger un leadership citoyen tout en étant appuyé par des budgets participatifs.

Pour ce faire, la Ville de Saint-Félicien met à la disposition de la population une aide financière pour stimuler et aider le démarrage d'initiatives citoyennes. Celles-ci devront être réalisées par les citoyennes et les citoyens, appuyées par les gens du milieu et répondre à « leurs » enjeux associés au développement durable.



Les *quartiers en transition* correspondent à la transformation sociale et environnementale des milieux de vie afin de développer la ville sur des bases plus démocratiques, favorisant la cohésion sociale dans un environnement sain.



Qu'est-ce que le développement durable?

Avant toute chose, il vaut mieux comprendre la notion de développement durable. Il faut d'abord savoir que le développement durable ne signifie pas qu'environnement. C'est plutôt une manière différente de voir le progrès d'une société.

Le développement durable est défini pour une première fois en 1987 avec le rapport Brundtland : « **le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs** ».

Selon cette définition, le développement durable vise l'équilibre entre ces trois dimensions :

- Économique (viable);
- Sociale (équitable);
- Environnementale (vivable).

Il s'agit donc de penser et de faire notre développement (actions, projets) autrement, en considérant l'ensemble des impacts sur les différentes dimensions de la société.

Les projets présentés dans le cadre de cet appel devront s'inscrire dans cette conception du développement durable et de ses dimensions.

Projets soutenus jusqu'à maintenant

2021

Reverdifier le centre-ville de Saint-Félicien



- Plantation d'arbres réalisée par un comité de citoyens à l'automne 2021. Ce sont 39 arbres qui ont été plantés le long du boulevard Saint-Félicien et de la piste cyclable près du pont.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2021.

Abri et mobilier urbain à la forêt nourricière

- Achat et installation d'un abri solaire et de tables sur le site de la forêt nourricière près du cégep.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2021 à 2022.

Construction d'un sentier multiusage reliant les chemins Girard et du Lac

- Sentier pour cyclistes, marcheurs et VTT construit par le comité de citoyens du secteur.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2021 à 2022.

2022

Cabanon pour la forêt nourricière

- Construction d'un cabanon pour le matériel d'entretien de la forêt nourricière.
- Budget de 4 300 \$ / réalisation 2022.

Aménagement d'un sentier familial au village alpin



- Mise à jour du sentier Mini-2-Max au Tobo-ski.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2022 à 2023.

Acquisition d'un système de son avec haut-parleur

- Achat pour permettre aux organisateurs d'évènement de la ligue des propriétaires pointe aux dorés de renseigner les gens lors d'assemblées.
- Budget de 2 000 \$ / réalisation 2022.

Réfection d'un terrain pour la mise à l'eau de bateaux

- Travaux pour rendre la descente de bateaux du chemin Vallée plus sécuritaire.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2022 à 2024.

Consolidation des activités et de l'occupation du secteur de la chapelle et des sentiers multiusages sur la pointe de Saint-Méthode

- Plantation d'arbres fruitiers, aménagement d'un terrain de volley-ball, installation d'un système d'arrosage pour le jardin collectif et construction d'une structure en bois pour protéger les milieux humides des piétons et cyclistes.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2022.



2023

Améliorations des infrastructures au Bôme

- Rénovation de la tour d'observation. Taillage des arbres fruitiers et entretien des tables de pique-nique.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2023.

Aménagement du bassin versant de la petite rivière à l'Ours

- Information pour la population sur les bassins versants, prises d'échantillons et analyses d'eau.
- Budget de 4 620 \$ / réalisation 2023 à 2024.

Revitalisation des berges du lac du Repos



- Formation des citoyens et aménagement des rives du lac.
- Budget de 4 225 \$ / réalisation 2023 à 2024.

Construction d'un espace de rangement à la chapelle de la pointe.

- Construction d'un espace de rangement pour les équipements partagés.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2024.

2024

Amélioration des infrastructures au Bôme

- Éclairage de la tour d'observation, teinture du patio de la salle communautaire et entretien des tables à pique-nique.
- Budget de 4 853 \$ / réalisation 2024.

Aménagement du bassin versant de la petite rivière à l'Ours (an 2)

- Information pour la population sur les bassins versants, prises d'échantillons et analyses de l'eau.
- Budget de 820 \$ / réalisation 2024-2025.

Agrandissement du sentier de vélo pour jeunes

- Agrandissement du parcours actuel pour les jeunes de 3 à 8 ans afin d'y pratiquer du fat bike en hiver.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2024-2025.

Récupération et déménagement d'une cabane à sucre

- Récupération d'une cabane sur un terrain privé et déménagement sur l'érablière du club des bons voisins.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2024.

Verdissement du parc des Mille-Pattes

- Aménagement d'un espace de détente (bancs et tables), d'un espace nourricier (arbres fruitiers) et d'une plantation d'arbres.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2025.

2025

Réfection d'une cabane à sucre dans le secteur pointe de Saint-Méthode

- Réfection de la cabane et aménagement du stationnement à la cabane à sucre situé sur l'érablière du club des bons voisins.
- Budget de 3 000 \$ / réalisation 2025.

Mise à niveau du sentier de la pointe de Saint-Méthode

- Ajout d'une membrane et de gravier sur une partie du sentier.
- Budget de 3 000 \$ / réalisation 2025.

Amélioration de la salle du Bôme et support aux activités

- Achats de tables, chaises, appareil de traitement de l'eau, jeu de Cornhole et location d'un chapiteau.
- Budget de 4 000 \$ / réalisation 2025.

Aménagement de la forêt-école - MiniFé voisin de l'école Carrefour étudiant

- Installation d'un abri pour la pluie, table de pique-nique, bancs de parc, poubelles et plantation d'arbres fruitiers.
- Budget de 4 000 \$ / réalisation 2025.

Habitats pour les oiseaux - Lac du repos

- Aménagement de nichoirs pour diverses variétés d'oiseaux et panneaux d'interprétation/sensibilisation.
- Budget de 1 753 \$ / réalisation 2025 à 2026.

Aménagement d'un parc naturel urbain - quartier des Pionnières

- Création d'un sentier, installation de matériel éducatif, installation de nichoirs et plantation d'arbre fruitiers.
- Budget de 4 000 \$ / réalisation 2025.



Appel de propositions 2026

« Mouvement des quartiers en transition à Saint-Félicien axés sur le développement durable et appuyés par la municipalité à l'aide de budgets participatifs ».

Informations générales

La Ville de Saint-Félicien veut stimuler le démarrage de projets citoyens en lien avec le développement durable. Pour ce faire, elle propose d'appuyer des projets à l'aide de budgets participatifs. **Il est important de mentionner que le projet doit être proposé et porté par les citoyennes et les citoyens.** La Ville agira en tant que support financier.

Les personnes ayant une idée de projet devront mobiliser leur quartier ou secteur et expliquer les retombées positives de celui-ci sur le milieu de vie (voir les critères et la grille d'analyse des projets ci-dessous). À ce chapitre, il est possible de s'inspirer des projets réalisés par le passé.

Les projets proposés seront analysés par un comité à l'aide d'une grille d'analyse inspirée du développement durable (en pièce jointe du document). Il y a un désir de se fier à l'intelligence collective de notre population et d'accepter les idées qui seront réalistes et réalisables dans l'année subséquente (dans la mesure du possible), qui répondent aux critères de la grille d'analyse et, bien sûr, qui respectent les lois régissant les villes ainsi que les règlements et politiques de la Municipalité.

Dates importantes

- ☑ 9 février 2026 : Lancement de l'appel de propositions lors de la séance du conseil municipal
- ☑ **1^{er} mai 2026 : Date limite de dépôt des projets**
- ☑ 25 mai 2026 : Annonce des projets sélectionnés

Critères d'admissibilité

Qui peut proposer un projet?

- Toute citoyenne ou tout citoyen de la Ville de Saint-Félicien.

Les projets devront obligatoirement :

- Être portés par plusieurs citoyennes et citoyens et démontrer le support du milieu ;
- Avoir des retombées collectives ;
- Répondre au concept de développement durable (tel que cité précédemment);
- Être réalisables dans l'année subséquente, dans la mesure du possible (tout en démontrant le réalisme du projet).

Pistes de projets

- En lien avec l'appropriation des lieux municipaux ou publics (ex. parc) ;
- Plantations d'arbres fruitiers ;
- Jardins collectifs ;
- Corvée de nettoyage printanière ;
- Installation de zones de jeux ;
- Création de sentiers pédestres ou de raquette ;
- Projet favorisant les échanges intergénérationnels ou interculturels ;
- Instauration d'un système d'échanges de biens ou de services dans le quartier ;
- Fête de quartier ;

Mots-clés et concepts importants :

Démocratie participative, participation citoyenne, développement durable, quartiers en transition, selon les besoins des citoyens, leadership citoyen, concertation citoyenne, volonté et appui de la Ville, renouvellement et appropriation des lieux communs, etc.

Aide financière

Aide financière allouée

- Maximum 5 000 \$.

Frais admissibles

- Achats de matériaux ou d'équipements, frais de location d'équipements, d'espaces et de transport liés à la réalisation du projet ;
- Honoraires professionnels et techniques de consultants ou tout autre spécialiste pouvant apporter une expertise ponctuelle à la réalisation.

Comment déposer?

1. Trouver une idée qui répond au besoin de votre milieu (quartier ou secteur);
2. Informer et mobiliser votre entourage. Vous pouvez faire une rencontre avec votre voisinage ou d'autres citoyennes ou citoyens pour discuter et bonifier votre projet. Souvent, vos concitoyens et concitoyennes peuvent avoir des ressources insoupçonnées (connaissances, outils, matériel) qui peuvent aider à mettre en place une idée!
3. Complétez le formulaire accessible sur le site Internet de la Ville de Saint-Félicien, sous l'onglet *Vie municipale / Participation citoyenne et comités*: <https://ville.stfelicien.qc.ca/participation-citoyenne/#budgets-participatifs>

Le formulaire doit être transmis par courriel à l'adresse suivante, au plus tard le 1^{er} mai 2026, à 16 h 30 : francois.delisle@ville.stfelicien.qc.ca

Astuces de mobilisation :

- ☑ Créez un Groupe Facebook pour faciliter les communications ;
- ☑ Débutez vos démarches en contactant les personnes que vous connaissez dans votre quartier.

Formulaire de proposition (voir le document « Formulaire »)

Voici les différentes sections du formulaire à compléter :

- Présentation du projet en quelques lignes (500 mots maximum) ;
- Quartier ou secteur, à quel endroit se déroulera le projet ;
- Besoins auxquels répond le projet (en lien avec le développement durable et/ou les politiques de la Ville de Saint-Félicien) ;
- Personnes impliquées (citoyens, partenaires, organismes ou autres collaborateurs);
- Grandes étapes de réalisation : Qui fait quoi? Calendrier de réalisation (selon le canevas);
- Comment sera assuré le suivi et la pérennité de votre projet ;
- Budget simple (selon le canevas).

Évaluation des projets

Comité d'évaluation des projets

Le comité d'évaluation est composé du directeur général de la Ville, de deux membres du conseil municipal ainsi que de deux citoyennes ou citoyens.

Grille d'analyse basée sur le développement durable

Voici les critères d'évaluation.

Le projet :

- Répond à un besoin du milieu de vie ;
- Répond au concept de développement durable :
 - Socialement équitable (juste)
 - Environnementalement vivable (non dommageable pour l'environnement)
 - Économiquement viable (ne nuira pas aux activités économiques du secteur) ;
- Ne nuit pas à d'autres citoyennes ou citoyens ;

- Encourage la participation, la collaboration et l'interaction entre les citoyennes et citoyens du secteur ;
- Est soutenu par un groupe de citoyennes et de citoyens du secteur ou du quartier ;
- Est réaliste (démontrer une capacité de réalisation dans l'année subséquente, dans la mesure du possible) ;
- Considère les enjeux de suivi et de pérennité du projet* ;
- Atouts :
 - Concertation avec des organismes du milieu (ex. école, organisme communautaire, etc.) ;
 - Mise en valeur de la culture et de la diversité culturelle ;
 - Le projet fait écho à une ou des politiques de la Ville de Saint-Félicien** : Politique de l'arbre, Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes, Politique municipalité amie des aînés, Politique pour l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants.

***Note sur le suivi et la pérennité du projet**

Les citoyennes et les citoyens qui proposent des projets devront faire la preuve qu'ils ont élaboré leur projet en anticipant les enjeux de suivi et de pérennité afin d'assurer un succès des initiatives dans le temps.

***Les politiques sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Félicien.*



Pour de plus amples renseignements :

Monsieur François Delisle
 Directeur général
 Téléphone : 418 679-2100 poste 2223
 Courriel : francois.delisle@ville.stfelicien.qc.ca